Santé publique
Sécurité de la Chaîne alimentaire
Environnement
MEDEX

Certificat médical
Maladie professionnelle – MP2

- Faites compléter ce certificat médical par votre **médecin**.
- Transmettez ce certificat sous **pli fermé**. Indiquez sur l'enveloppe **« certificat MP2 concernant …. (nom de la victime) »**.
- Envoyez-le en même temps que le formulaire « maladie professionnelle – MP1 » **à votre employeur** (ou au service désigné par votre employeur).
- Plus d'information ? www.medex.belgium.be / Contact Center : 02/524 97 97

1. Coordonnées de la victime

Numéro de Registre National ☐☐☐☐☐☐ ☐☐☐ ☐☐

Nom ☐☐☐☐☐☐